

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION CGT FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE-SAÔNE NOVEMBRE 2023

A travers des bulletins réguliers, nous vous informerons des actualités de la DGFIP et de leurs impacts sur votre vie professionnelle et parfois personnelle.

CONTEXTE NATIONAL

La question des **rémunérations** et, en conséquence, du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations de l'ensemble des Français. Notamment avec une **inflation** importante depuis deux ans et qui ne semble pas vouloir fléchir.

Dans ce contexte, des négociations se déroulent au niveau ministériel et par Direction nationale avec les organisations syndicales.

Lors de ces échanges, la **CGT a proposé pour 2024 une revalorisation significative de la valeur du point d'indice a minima de + 10 %** et des mesures visant la reconstruction des grilles indiciaires.

Le généreux don de 5 points d'indice au 1^{er} janvier pour l'ensemble des Agents de la Fonction Publique ne saurait palier la perte de pouvoir d'achat continue depuis des années ; de même que les primes ponctuelles et ciblées.

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Au niveau de la DGFIP, des négociations ont eu lieu récemment aboutissant au futur versement d'une **prime exceptionnelle aux Agents mobilisés par la campagne GMBI**.

Cette prime sera attribuée aux Agents ayant subi les dysfonctionnements de GMBI ; soit environ 18 000 Agents des SIP, SDIF, Centres de contact et services informatiques en activité entre le 1^{er} juin et le 31 août 2023.

Le Directeur Général a donc fait le choix d'exclure 74 000 Agents et a nié la reconnaissance de l'engagement collectif des Agents de la DGFIP. Sachant que l'ensemble des services de la DGFIP ont été impactés par cet immense fiasco (qui est loin d'être terminé).

Cette décision d'attribution de prime s'inscrit comme tant d'autres concernant l'attribution de primes dans une **volonté de fractionner, diviser le collectif et exacerber l'individualisme**.

L'ensemble des organisations syndicales s'est opposé à la mise en place de ce dispositif.

Les Projets de Loi de Finances (PLF) de l'État et de la Sécurité Sociale pour 2024 sont en instance de vote au Parlement. Les volets recettes et probablement plus tard les volets dépenses ont été une fois de plus adoptés en actionnant l'article 49.3 Ces Lois de finances organiseront l'**austérité budgétaire** jusqu'en 2027 : baisses des dépenses de l'État de 4,8 % par rapport à 2023 et celles de l'Assurance Maladie de 3,2 % également par rapport à 2023.



Le PLF de l'État pour 2024 prévoit la création nette de 8273 emplois ETP qui concernera en priorité les ministères des Armées, de l'Intérieur et de la Justice.

En perspective, nous devons rappeler la **perte pour l'ensemble de la Fonction Publique d'État d'environ 150 000 emplois depuis 2007** alors même que la population s'est accrue de 4 millions de personnes.

En conséquence, les conditions d'exercice et de rendu des missions publiques sont devenues de plus en plus difficiles.

Dans ce contexte, la DGFIP perdra en 2024 219 emplois nets à ajouter aux 452 emplois perdus en 2023.

VIE LOCALE

Dans une note aux services RH, la DG a fortement **conseillé aux directions locales** d'écourter les discussions sur les **ponts naturels** dans les Comités Sociaux d'Administration.

On leur a demandé pour 2024 de **ne pas octroyer le vendredi 10 mai qui suit le jeudi de l'Ascension ou a minima de pas l'octroyer aux SIP et aux centres de contact.**

Cela créera des soucis pour les Agents sachant que les mercredi 8 et jeudi 9 mai seront fériés et qu'il est prévu une fermeture des établissements scolaires le vendredi 10 mai.

En complément, la DG a demandé la limitation de l'octroi de congés la semaine du 6 au 10 mai 2024 ainsi que pour certains services en toute fin d'année.

La DG s'appuie sur une volonté de bon déroulement des missions ne pouvant être différées (en l'occurrence la campagne IR).

Si l'option de ne pas octroyer le pont de l'Ascension aux seuls Agents des SIP était retenue, il s'agirait là encore d'une **rupture de traitement entre les Agents** et pénaliserait certains en charge d'enfants scolarisés.

Pour la CGT FiP, les **agents des Finances Publiques n'ont pas à être les boucs-émissaires d'une politique qui a fermé près de 60 % des structures en 4 ans et qui a supprimé 30 % des emplois en 20 ans.**

Un point sur l'attractivité de la DDFiP 70 :

Nous pouvons nous féliciter de l'**arrivée au cours de l'année 2024 de 11 contrôleurs stagiaires et 5 inspecteurs stagiaires** dans notre Direction.

Ils rejoindront les 3 agents stagiaires installés depuis cet été dans les services.

Cependant, **parmi les contrôleurs stagiaires** affectés dans notre département, **certains l'ont été d'office** (56 contrôleurs stagiaires de la promotion 2023-2024 ont été affectés d'office dans 11 départements dont le nôtre).

Le **centre de contact basé à Vesoul** qui devrait être opérationnel le 1^{er} septembre 2024 **n'attire pas les foules**. En effet, un seul Agent y est affecté suite au mouvement des contrôleurs stagiaires.

On peut légitimement **se poser la question de l'attractivité de notre département et de ce type de service** et se demander dans quelles proportions la Direction devra faire appel à des contractuels.

La Direction a mis en place une équipe « attractivité » à la fin de l'été.

Le but est de promouvoir la DGFIP et, en conséquence, notre Direction locale dans les forums de l'emploi du département et en milieu scolaire.

Cette opération s'inscrit dans la volonté du Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique de donner une priorité à l'attractivité de la fonction publique.

De même, le **rapport** annuel 2022 sur l'état de la fonction publique indique que sur la période 2010-2020, le nombre de candidats aux concours a été divisé par deux. Ce qui **démontre** mathématiquement le **manque d'attractivité de nos métiers**.

De plus, une **étude** récente réalisée par l'IFOP pour la revue Acteurs Publics démontre qu'une majorité des personnes interrogées n'est pas attirée par la fonction publique (FP). Cette étude **indique que les plus jeunes rejettent l'idée d'entrer dans la FP en raison des rémunérations et des conditions de travail pour certains métiers**.

Ce rejet ne peut être qu'amplifié par le **traitement médiatique et politique** qui est subi par chacun d'entre nous et qui donne une **image peu valorisante des fonctionnaires**.

On peut facilement penser que **ce que va produire l'équipe « attractivité »** de notre Direction sera

probablement sans effet étant donné qu'elle ne dispose pas des marges de manœuvre aux exigences de rémunération et de conditions de travail. Jusqu'au jour où le recrutement se fera uniquement par voie contractuelle ? Ou qu'il sera établi une prime d'attractivité départementale ?



Si vous avez des questions ou si vous voulez nous rencontrer, n'hésitez pas, nous sommes toujours là à votre écoute !

ÉLISE FROSSARD - SIE Lure - 0384624129 - elise.frossard@dgfip.finances.gouv.fr

FRANÇOIS LOUITON - SDIF antenne Vesoul - 0629707201 - francois.louiton@dgfip.finances.gouv.fr

cgt.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr

Bulletin d'adhésion



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES
LA CGT A LE VÔTRE

☛ **SECTION :** Haute-Saône

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° DGFIP..... Grade : Échelon :

Quotité travail : Temps complet ou Temps partiel : %

☛ **ADRESSE D'ENVOI DE LA PRESSE personnelle ou professionnelle**

ADRESSE :

.....

.....

N° : type / voie :

Code postal/Cedex Localité de destination ou libellé cedex :

Tél. :

Mail professionnel :

Mail personnel :

☛ **POUR LES AGENTS A ET A+ ADHÉSION À L'UGICT**

Revue **OPTIONS** (journal des cadres et techniciens) - la revue n'entraîne pas de cotisation supplémentaire

Date :/...../..... Signature :

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient!